Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213500762-20251211-1522025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 2 décembre 2025 Nombre de Conseillers en exercice : **26**

L'An deux mil vingt-cinq, le 8 décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN (à partir de la question n°3), Janine LE GOFF, André CROCQ, Bertrand PIQUET, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Hélène AMOURIAUX-PICARD (à partir de la question n°3)

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Danièle ESNAULT, Claude MÉTAYER, Yannick PONT, Malik RABAULT, Mathieu WIDLOECHER, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Secrétaire de séance : Cyril GUÉRILLOT

Procurations : Arnaud BOISIVON à Carole LEGENDRE, Danièle ESNAULT à Françoise JOULAUD, Nicolas LE BERDER à Pascale LE MASSON, Thierry STEPHAN à Thierry RENOUX

152/2025 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025
FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE – TRAVAUX SECURISATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION - INFORMATION

Monsieur Thierry Renoux, adjoint aux finances, expose :

Dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), la commune de Chavagne vient de se voir notifier d'une subvention d'un montant de 6 251 € pour ses travaux de sécurisation de l'école élémentaire publique. Une information est réalisée en Conseil municipal.

Le Conseil municipal en prend acte.

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 9 décembre 2025

Le Maire,
René BOUILLON

MAIRIE DE CHAVAGNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance,
Cyril GUÉRILLOT